

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 6

Artikel: Entre nous voisine : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217785>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



ENTRE NOUS VOISINE

On peut toujours servir son pays selon ses moyens.

ACHETER mes chapeaux à Paris, mon lin-ge à Vienne et mes souliers à Berlin quand le commerce de chez nous crie ja-mine ! Allons donc, Voisine, vous ne m'avez pas regardée ! Et vous-même, tenez, vous ne vous voyez pas rougir de ce qui pourrait bien être un remords ! Car enfin, siles affaires vont mal comme le répète à satiété le refrain public, vous en avez votre part de responsabilité ! N'êtes-vous point de celles qui s'enorgueillissent d'acheter « pour rien », qui quettent les changes et marchandent sans confusion l'objet qui leur plaît, mais dont le prix, sans même dépasser leurs moyens, ne conte-nt pas leur goût passionné de « l'occasion » ?

Réfléchissez un peu aux conséquences graves, immédiates et peut-être irréparables de tels agis-séments. Les ventes devenant de plus en plus ra-res, le commerçant employé à peu près, forcément, le suprême moyen de la baisse. Seulement, tout de même, il faut bien qu'il continue à manger un peu, à payer son loyer et ses employés. Comment vou-lez-vous qu'il le fasse sans « gratter » sur les payes, sans reculer les échéances, sans préparer, enfin, sa propre faillite ?

Voisine, ne m'en veuillez pas de ma franchise un peu dure. Je vois tant de choses mélancoliques et injustes, si vous saviez ! N'avez-vous point une amie dans la « Ligue des Acheteuses » ? Faisant œuvre belle et bonne, elle doit savoir penser loin et comprendre quand vous lui direz ceci :

« On s'est préoccupé hautement de la question des salaires, on a blâmé et condamné les bénéfices trop élevés que réalisaient certains marchands. Ce fut très bien, mais il convient, aujourd'hui, d'agir selon une autre justice, tout aussi importante pour la vitalité commerciale du pays, en s'élevant contre le bénéfice illicite et souvent illusoire que réa-lisent certains acheteurs en s'approvisionnant à l'étranger ou en forçant la baisse des prix nor-maux. »

Allez, Voisine, et sachez bien que si chacun a ses intérêts, chacun aussi peut en trouver de plus grands et de meilleurs dans ceux de son pays.

L'Effeulleuse.

Scène de famille. — Entre un neveu qui a forte-ment chauffé les pieds de sa tante, et la dite tante arrivée au degré de température voulu :

— Ecoute, mon cher ami, tu m'as toujours mon-tré beaucoup d'affection ; je t'abandonnerai toute ma fortune, à la condition que tu me feras une pe-tite pension...

— ...Aussi petite que vous voudrez, ma chère tante.



FOUNAPET ET LA SADZE-FENNA

LA mère Bistrouille demorâve dein on velâdzo bin reteri, tot âo fin fond de la jographie, iô lè z'agace et lè tasson sè baillant la bouna nè. Clli velâdzo l'avâi qu'on par de carraie, min de moî, pas bin dâi bouibo, et min de régent. La mère Bistrouille demorâve dein iena, avoué sa marmaille. L'avâi z'u onna troppa de boutte et quemet faillâi adî allâ queri on tire-mondo âo velâdzo vesin, et que cein lâi arrevâve tote lè z'annâie, lo père Bistrouille l'avâi de on coup à sa fenna :

— Dis-vâi, Ugénie, te devêtrâi appreindre sadze-fenna. Lâi a nion per ice que pouesse fêre l'office et quand ne sarâi dza que por té, quand l'a tè mousse que n'ausso pe rein fauta de corre vè l'autra.

Et la mère Bistrouille l'êtâi z'uva pè Lozena, por appreindre quemet lè z'einfant vignant âo mondo, et... du cein, n'avâi min rezu de moutâ.

A onn' outra carraie demorâve on vilhio valet qu'on lâi desâi Founapet. L'êtâi on nom sobriquet por cein que l'êtâi tiurieu et adî à founâ et à bê-tâ son museau per tot. De son veretâbllio nom s'appelâve Bouidzauno. Et pu avoué cein pingre, pirate, peggnetta etrebllia-foumâre que l'êtâi. Quand l'allâve sè fêre copâ lè cheveu, — ti lè dou z'an, — redemandâve lè pâi de sa tignasse âo fratet et pregnâi lè pe grand po fêre 'na tsinna de montra. Pèsâve ti lè dzo sa nourretoura po pas medzî mé que fallâi. Et dinse ti lè z'affêre. S'êtâi pas z'u maryâ po pas eintreteni onna fenna et la marmaille, et por cein qu'ein avâi min trovâ de prâo retse et que desâi que 'na retse ne ronflie pas pllie foo qu'onna poûra. Sacré Founapet, crâio prâo que lo dzo que l'arâi bailli son âma âo diâbllio, lâi arâi demandâ on reçu.

Et pu, s'agessâi pas de lâi devâi de l'arzeint. Faillâi lo lâi rebâilli et tot tsaud, sein cein gâ. Assoutsive tot pè l'ottô et pregnâi dâi gâdzo.

On coup, la sadze-fenna l'êtâi vegnâite lâi eim-prontâ onna mèsouira de truffie. Quemet ne payi-ve pas, houit dzor aprî, vaitcè Founapet que va vè lo tire-mondo.

— Vo faut mè payî mè truffie, que lâi dit.

— Mè reste pas pl on krutse pè l'ottô.

— Eh bin ! rebâilli-mè lè.

— Pu pas, sant medje.

— Eh bin, bailli mè omète lè plliemite.

— On lè z'a couaisse po lo tsat, que lè z'a med-je tant l'avâi fam.

Et Founapet l'avâi passâ et founâ per tot, mâ pas moyen ! rein à preindre que dâi z'einfant, âo bin lo tsat ! Sarâi bin lo diâbllio se devessâi pè-dre l'arzeint de sè truffie ! Lo bon Dieu n'êtâi pas justo, tot parâi ! Tot d'on coup, lâi vin onn' idée.

— Dan, vo n'âi rein, que fâ.

— Na ! la mon Dieu !

— Eh bin ! eh bin !... posâ mè dâi sangsuve !

Marc à Louis du Conteur.

LE PASSÉ CHANTEUR

N se souvient que MM. Cherix et Lauber ont donné, il y a quelques mois, dans di-verses localités du Pays romand des réci-tals de vieilles chansons qui ont un très vif et très juste succès.

Dans ces récitals, M. Lauber au piano, M. Che-rix, de la voix, nous ont interprété dix-huit vieil-les chansons sur l'origine desquelles ces Messieurs donnaient quelques renseignements. Nous pensons intéresser nos lecteurs en reproduisant ici, avec les notices explicatives, l'énumération de ces chansons.

La 1re : *Je possède un réduit obscur* est une ro-mance tirée d'un chansonnier neuchâtois de 1816 ; le titre dit assez ce que l'habitant pense de son réduit ; chanson plutôt triste.

La 2me : *Derrrière chez mon mon père* est bien connue dans les cantons de Vaud, Genève et Fri-bourg. Tout le contraire de la précédente, cette chanson est pimpante et coquette, comme le sont en général celles de la France.

La 3me : *Vous n'entendez rien à l'amour*. C'est une jeune fille qui répond aux recommandations de sa tante Marguerite, par ces mots : Tu n'y entends rien. Et cependant la pupille s'y brûla à l'amour ! Cette chanson bien romande, vient du canton de Neuchâtel.

La 4me : *Sainte Catherine*. Patronne de la ville de Fribourg, elle est chantée dans cette ville et à la campagne. Ici on fait connaissance avec la chan-son très ancienne ; c'est plutôt une complainte.

La 5me : *Trois jeunes filles ont tant dansé* qu'el-les en ont les souliers tout usés. Ravissante peti-te chanson recueillie sur les bords du lac de Neu-châtel et qui a aussi été chantée à Frenières. Elle est bien naturelle et avec elle vient le refrain, ré-pétition d'un mot, d'un vers.

La 6me : *Elisabeau*. C'est la réponse d'une jolie et fraîche paysanne, aux faveurs d'un seigneur. Elle est du canton de Fribourg, et en Suisse on en compte une douzaine de ce genre.

La 7me : *Le laboureur*. Cette chanson n'est pas précisément faite pour provoquer le travail ; elle a plutôt été composée pour glorifier l'état du cul-tivateur. Elle vient des Marécottes sur Salvan.

La 8me : *Sur l'escalier*. Vieille chanson vaudoi-se. La manière d'éconduire prestement un amou-reux en est le sujet.

La 9me : *Marions-nous, charmante brune*. Il est question d'une demande en mariage sous forme dialoguée. Chanson connue dans la Suisse roman-de, comme aussi en France.

La 10me : *Le bonheur n'est qu'un rêve*. Compo-sition vaudoise recueillie à Vallorbe, dans un vieux chansonnier. Un exilé dit son chagrin en voyant un oiseau qui passe et qui se dirige du côté de son pays natal.

La 11me : *A chacun son couplet*. Elle serait mieux intitulée : *A chacun son paquet*. Ce chant, dont le titre dit tout, a été trouvée à St-Aubin (Neuchâtel) chez un brave vieux surnommé « La Dentelle » ; il possède un grand répertoire de ces vieilles chansons.

La 12me : *Que devenir sur terre*. Ce sont des propos d'un buveur, d'un pauvre désabusé.

A partir d'ici, nous avons des récits militaires.

Les 13me et 14me : *Le départ du soldat* et *Le conscrit*. Jeunes gens qui s'en vont au service de